



Ligue Rhône-Alpes de volley-ball

Olympiade 2012-2016

Saison 2015-2016

Vaulx en Velin, le 23 septembre 2015

Réf. ST - BP L - n° 028

Destinataires : **Groupements sportifs**
Comité directeur
Comités départementaux
FFVB

Procès-verbal n° 01 Réunion du 15 septembre 2015

Harmonisation du fonctionnement des stages décentralisés vers la sélection régionale.

Participants : Mora Carole, Perrier Béatrice

Schmitt Jean-Marie, Roy Fabien, Placette Thierry, Ficheux Jean-Michel, Vouillot Pierre, Morel Johann.

Jean-Marie Schmitt est l' élu référent sur ce dossier.

Johann Morel est coordonnateur, et fait le lien entre la Ligue et les comités.

Philippe Marta est responsable :

- de la mise en place du suivi des potentiels en appui sur Fabien Roy et Carole Mora, respectivement responsables des équipes masculine et féminine cette saison ;
- de la proposition d'orientations techniques et tactiques individuelles dans les stages décentralisés ;
- de la mise en place du regroupement sur un samedi après-midi de l'ensemble des potentiels identifiés après le premier stage (avec un complément après le deuxième stage). Proposition de dates : 21/11/2015 avec le match ASUL / Maxeville – Nancy ou 05/12/2015. Au niveau de ce regroupement : cumul avec le match l'ASUL, convocation des cadres régionaux, invitation des cadres départementaux, repas tiré du sac.

Fabien Roy est responsable :

- de l'identification des nouveaux potentiels masculins en prenant contact avec chaque comité départemental et chaque technicien régional ;
- de la constitution d'un listing exhaustif de l'ensemble des potentiels à examiner et hiérarchiser, basé sur ces remontées et sur le listing existant issu des minimes 1^{ère} année et des benjamins 1^{ère} (exceptionnel, à harmoniser avec les comités) et 2^{ème} année identifiés lors du tournoi de zone technique et éventuellement des mini-volleyades de la saison précédente. Ce listing sera à transmettre à Philippe MARTA.
- de la sélection des 12 à 16 éléments à retenir pour le stage préparatoire aux volleyades,

Date d'approbation : 24/09/2015

Date de diffusion : 23/09/2015

Auteur : Béatrice Perrier



Site internet : www.lravb.fr

Rhône-Alpes Région



- de la mise en place du stage préparatoire aux volleyades, des convocations aux jeunes sur la base d'une matrice donnée par François Deroux, de la réception et gestion :
 - des autorisations parentales renvoyées par les parents
 - des confirmations ou infirmations de participation au stage
 - des chèques de participation
- du bilan sportif de chaque joueur sélectionné au stage, de l'envoi de ce bilan à l'entraîneur du club, au comité départemental et au technicien référent, au secrétariat de la ligue pour diffusion interne.
- du bilan financier avec envoi à Grenoble d'une grille excel reprenant pour chaque joueur le montant perçu et la part club à facturer par le secrétariat (prévoir le mode de retour de l'ensemble des chèques à Grenoble pour encaissement).
- de la gestion de l'équipe et de sa participation (déplacement, inscription, équipements...) aux volleyades.
- des orientations techniques et tactiques des équipes participantes aux volleyades.

Carole Mora est responsable des mêmes items en féminin.

Carole pose le problème des "éléments isolés".

Décision : Lorsqu'un département n'a pas la capacité d'offrir des conditions d'entraînement adaptées au niveau de ses potentiels minimes, il peut s'entendre avec un autre comité pour y envoyer ceux-ci afin de leur donner un environnement favorable de progression. Cette décision est prise par l'élu référent du comité départemental, sur proposition du technicien, qui peut amener à une complémentarité de stages ou à un choix.

Jean-Marie Schmitt insiste sur l'intérêt de la diffusion de l'information technique sur le travail à réaliser dans les stages décentralisés.

Johann Morel se rapproche de Romain Lapoléon pour connaître les dates des stages du comité départemental de Drôme-Ardèche et lui préciser le mode de fonctionnement avec la ligue cette année.

Johann Morel envoie un mail avec date de retour au 25/09/2015 à l'ensemble des techniciens régionaux pour connaître leur positionnement par rapport à chaque comité avec lequel ils sont sensés travailler.

Deux cas :

- le technicien travaille en bonne entente avec le comité et remonte l'ensemble des dates sur lesquelles il va animer un stage.
- le technicien rencontre des résistances ou refus : il remonte le plus vite possible les motifs de son incapacité à fonctionner à Jean-Marie Schmitt et Johann Morel. Par la suite, les élus de la ligue contacteront le comité pour essayer de déverrouiller la situation.

La Secrétaire générale
Béatrice Perrier